

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 463

19 mai 2005

### SOMMAIRE

Acobel International S.A., Luxembourg . . . . .	22204	FDf S.A., Luxembourg . . . . .	22217
Adnovo, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	22196	Figaro Coiffure S.A., Luxembourg . . . . .	22196
Aischener Stuff, S.à r.l., Eischen . . . . .	22196	Filomena S.A., Luxembourg . . . . .	22199
AMC Finance S.A., Luxembourg . . . . .	22224	Financial Holding Hebetto S.A., Luxembourg . . . . .	22209
Ametis Development S.A., Luxembourg . . . . .	22183	Fingrue S.A., Luxembourg . . . . .	22215
Ana Holding S.A., Luxembourg . . . . .	22216	Fontoy Holding S.A., Luxembourg . . . . .	22200
Arkas Selection, Sicav, Luxembourg . . . . .	22212	Freiburg Capital Development S.A., Luxembourg . . . . .	22203
Artelux S.A.H., Luxembourg . . . . .	22217	Freiburg Capital Development S.A., Luxembourg . . . . .	22204
Artubel S.A., Luxembourg . . . . .	22192	Frigate S.A., Luxembourg . . . . .	22219
Auguri Holding S.A., Luxembourg . . . . .	22210	Fun International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	22188
Avanco S.A., Luxembourg . . . . .	22221	Fun International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	22193
Berolux Holding S.A., Luxembourg . . . . .	22213	Globotech S.A., Bertrange . . . . .	22196
Bios S.A.H., Luxembourg . . . . .	22219	Golden Bridge S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	22179
Bolero International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	22212	Golden Bridge S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	22183
Bononzo S.A.H., Luxembourg . . . . .	22209	Goldorac Holding S.A., Luxembourg . . . . .	22195
Catama S.A.H., Luxembourg . . . . .	22213	Goldorac Holding S.A., Luxembourg . . . . .	22195
Cosafin S.A., Luxembourg . . . . .	22219	I. L. C., S.à r.l., Bereldange . . . . .	22194
CYO Company of Yarns Olcese S.A.H., Luxembourg . . . . .	22224	I. L. C., S.à r.l., Bereldange . . . . .	22194
Dalion, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	22202	I.V. Invest S.A.H., Luxembourg . . . . .	22221
Diedre S.A., Luxembourg . . . . .	22213	Ideas Investment Holding S.A., Luxembourg . . . . .	22215
Dragon Holding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	22184	Ildiko Holding S.A., Luxembourg . . . . .	22211
Drei Flügel S.A., Luxembourg . . . . .	22197	Immo Home Project, S.à r.l., Strassen . . . . .	22195
E.P.X. Holding S.A., Luxembourg . . . . .	22200	Immo House Plans, S.à r.l., Strassen . . . . .	22195
Electra Partners (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	22178	Immobilière Argile S.A., Luxembourg . . . . .	22208
Embrun Holding S.A., Luxembourg . . . . .	22224	Innovative Six, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	22190
Enosis Holding S.A., Luxembourg . . . . .	22222	Innovision Holding S.A., Luxembourg . . . . .	22191
Eura Holding S.A., Luxembourg . . . . .	22201	Institut Martine Galiano, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	22196
Eura Holding S.A., Luxembourg . . . . .	22201	IT Consulting, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	22194
Eura Holding S.A., Luxembourg . . . . .	22201	Iter S.A., Luxembourg . . . . .	22199
Euro 3000 Holding S.A., Luxembourg . . . . .	22210	Jurisfides S.A.H., Luxembourg . . . . .	22215
Euro-Lepont S.A., Luxembourg . . . . .	22191	Kanlipe Holding S.A.H., Luxembourg . . . . .	22209
Euroconsortium de Gestion S.A.H., Luxembourg . . . . .	22219	Katrineberg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	22191
Eurokobuild S.A., Contern . . . . .	22196	Koelnag Holding S.A., Luxembourg . . . . .	22211
European Management & Finance, EMFI S.A.H., Luxembourg . . . . .	22192	Kojac S.A., Luxembourg . . . . .	22194
European Shipping Lines S.A. . . . .	22188	KPM Investment S.A.H., Luxembourg . . . . .	22202
Eves S.A.H., Luxembourg . . . . .	22214	KPM Investment S.A.H., Luxembourg . . . . .	22202
Faros S.A., Wormeldange . . . . .	22208	LAF S.A., Mertert . . . . .	22199
		Ladbroke Group International Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	22194
		Ladbroke Group International Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	22194

Luxembourg .....	22200	Sandblue International S.A., Luxembourg .....	22202
Lark Corporation S.A., Luxembourg .....	22197	Sanu Holding, S.à r.l., Luxembourg .....	22197
Lepont Luxembourg Holding S.A., Luxembourg ..	22192	SBS Lux S.A., Luxembourg .....	22207
Letz Invest S.A., Luxembourg .....	22216	Scillas S.A., Howald .....	22207
Luxcorp Church Hill Holding S.A., Luxembourg ..	22213	Scottish Financial (Luxembourg), S.à r.l., Luxem-	
Luxembourg (Sylvester), S.à r.l., Luxembourg ...	22183	bourg .....	22202
Luxor Consulting S.A., Bettembourg .....	22193	Semeraro Real Estates S.A., Luxembourg .....	22200
M.K. Finance S.A., Bertrange .....	22198	Separim S.A., Luxembourg .....	22212
Mathen Investments, S.à r.l., Luxembourg .....	22195	Smarten Software International S.A., Luxem-	
Misty S.A., Luxembourg .....	22214	bourg .....	22222
Montnoir and Company Holding S.A., Luxem-		Société de Participations Dorigny S.A.H., Luxem-	
bourg .....	22198	bourg .....	22209
Montnoir and Company Holding S.A., Luxem-		Société Financière d'Octobre S.A.H., Luxem-	
bourg .....	22199	bourg .....	22216
Montnoir Or, S.à r.l., Luxembourg .....	22199	Sogin S.A., Luxembourg .....	22217
New Land S.A., Luxembourg .....	22178	Steel Invest S.A., Luxembourg .....	22221
Nordea Investment Management Fund, Sicav,		Sunchase Europe S.A., Luxembourg .....	22201
Luxembourg-Findel .....	22210	Sweet Port S.A., Luxembourg .....	22216
Northstar International Company S.A., Luxem-		Sweetvest S.A.H., Luxembourg .....	22208
bourg .....	22189	T.L.L. S.A., Bettembourg .....	22193
O.C.A. Beteiligung A.G., Luxembourg .....	22223	Tabalux Import S.A., Esch-sur-Alzette .....	22198
Parax S.A.H., Luxembourg .....	22223	Tekfen Participations S.A.H., Luxembourg .....	22223
Partinvest S.A., Luxembourg .....	22191	Textilpar Investissements S.A., Luxembourg .....	22220
Philoe Holding S.A., Luxembourg .....	22220	Tourist Investments S.A., Luxembourg .....	22221
Pink, S.à r.l., Luxembourg .....	22198	Trafim S.A.H., Luxembourg .....	22214
Prispa Holding S.A., Luxembourg .....	22210	Ulrika S.A.H., Luxembourg .....	22218
(The) Private Equity Company S.A., Luxembourg	22215	Upsilon Informatique S.A., Strassen .....	22218
Prostar S.A.H., Luxembourg .....	22208	Wickla Management S.A., Luxembourg .....	22218
Quality Investment S.A., Luxembourg .....	22197	Windsail Holding S.A., Luxembourg .....	22214
Ray International S.A., Differdange .....	22198	Yatagan Holding S.A., Luxembourg .....	22220
Sandblue International S.A., Luxembourg .....	22193	Zordalys Holding S.A., Luxembourg .....	22222

### **ELECTRA PARTNERS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 78.851.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04502, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(009346.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

### **NEW LAND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 34.668.

#### EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'administration du 21 janvier 2005 que:

Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant professionnellement à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle a été nommée administrateur de la société en remplacement de Maître Philippe Morales démissionnaire.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06496. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009349.3/317/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**GOLDEN BRIDGE S.A., Société Anonyme,  
(anc. GOLDEN BRIDGE HOLDING S.A.).**

Registered office: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 47.405.

In the year two thousand and four, on the twenty-ninth of December.  
Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company established in Luxembourg under the denomination of GOLDEN BRIDGE HOLDING S.A., R.C.S. Luxembourg B 47.405, incorporated pursuant to a deed of Maître Edmond Schroeder, notary then residing at Mersch, dated April 22, 1994, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 321 of September 2, 1994.

The Articles of Incorporation have been amended pursuant to a deed of the same notary, dated April 22, 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 443 of August 13, 1997.

The meeting begins at twelve, Mrs Geneviève Blauen, company director, with professional address at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, being in the Chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Ms Stéphanie Spinelli, secretary, with professional address at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

The meeting elects as scrutineer Ms Anne-Marie Charlier, corporate executive, with professional address at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

The Chairman then states that:

I.- It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the one hundred (100) shares with a par value of ten thousand Swiss francs (CHF 10,000.-) each, representing the total capital of one million Swiss francs (CHF 1,000,000.-) are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notices, all the shareholders represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the proxyholder of the shareholders all represented at the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II.- The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Change of the name into GOLDEN BRIDGE S.A.
  2. Subsequent amendment of Articles 1 and 15 of the Articles of Incorporation.
  3. Deletion of the par value of the shares.
  4. Conversion of the currency of the share capital from CHF into EUR at the exchange rate of 1.- CHF / 0.66181388 EUR with effect from 31 october 2004.
  5. Increase of the Company's share capital by an amount of EUR 2,276,186.12 so as to raise it at EUR 2,938,000.- together with a share premium of EUR 5,926,687.48.
- Subscription and payment by a contribution in kind.
6. Fixation of the par value of the shares at EUR 29.38 and corresponding increase of the number of shares.
  7. Reintroduction of an authorised share capital of EUR 14,960,000.- represented by 500,000 shares with a par value of EUR 29.38 each.
  8. Subsequent amendment of Article 3 of the Articles of Incorporation.
  9. Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passes, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

*First resolution*

The name of the Company is changed from GOLDEN BRIDGE HOLDING S.A. into GOLDEN BRIDGE S.A.  
As a consequence, Article 1, paragraph 1 and Article 15 of the Articles of Incorporation are amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 1. Paragraph 1.** There exists a limited liability company (société anonyme) under the name of GOLDEN BRIDGE S.A.»

«**Art. 15.** The law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, shall apply providing these Articles of Incorporation do not state otherwise.»

*Second resolution*

The par value of the shares is deleted and the currency of the share capital is converted from CHF into EUR at the exchange rate of 1.- CHF / 0.66181388 EUR with effect from 31 october 2004, so that said share capital is fixed at EUR 661,813.88 represented by 100 shares without par value.

*Third resolution*

The corporate capital is increased by an amount of EUR 2,276,186.12 so as to raise it from its present amount of EUR 661,813.88 to EUR 2,938,000.- by the creation and issue of 344 new shares without par value.

These new shares have been entirely subscribed by Mr Francesco Piotto, industrial entrepreneur, residing at 36, Via Molini, I-31030 Borso del Grappa (TV),

here represented by Mrs Geneviève Blauen, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on December 28, 2004.

Such proxy after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such new shares have been issued in counterpart of a contribution in kind consisting of the full ownership of 65,000 shares and of the usufruct of 8,416 shares with a par value of EUR 51.65 each, representing 65% respectively 8.416% of the shares of the company TECNIGOLD GROUP S.p.A., with registered office at 36, Via Molini, I-31030 Borso del Grappa (TV), having a corporate capital of EUR 5,165,000.- divided into 100,000 shares with a par value of EUR 51.65 each.

The reality of the subscription has been proved to the undersigned notary by relevant papers.

The total value of the present contribution in kind which amounts to EUR 8,202,873.60 is allotted for EUR 2,276,186.12 to the share capital of the Company and for EUR 5,926,687.48 to the share premium account.

Pursuant to Articles 26-1 and 32-1(5) of the law on commercial companies, the valuation of the contribution in kind has been confirmed to the undersigned notary by a report dated December 27, 2004 established by Mr Marco Ries, réviseur d'entreprises established in Luxembourg, which report, after signature ne varietur by the appearers and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Said report has the following conclusions:

*«Conclusion*

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au montant à émettre à la disposition de la Société aux fins d'augmenter son capital social pour un montant de 2.276.186,12 avec une prime d'émission de 5.926.687,48 EUR.»

*Fourth resolution*

The par value of the shares is fixed at EUR 29.38 and consequently the number of shares is increased from 444 to 100,000.

The Board of Directors is entrusted to distribute these 100,000 shares between the existing shareholders at the pro-rata of their participation in the Company.

*Fifth resolution*

It is resolved to reintroduce an authorised capital of EUR 14,960,000.- represented by 500,000 shares with a par value of EUR 29.38 each and to authorise the Board to issue further shares within the frame of the authorised capital during a period of five years running from the publication of the present deed in the «Mémorial».

*Sixth resolution*

As a consequence of the four preceding resolutions, Article 3 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 3.** The corporate capital is set at two million nine hundred and thirty-eight thousand euros (EUR 2,938,000), divided into one hundred thousand (100,000) shares having a par value of twenty-nine euros and thirty-eight cents (EUR 29.38) each.

The authorized capital is fixed at fourteen million six hundred and ninety thousand euros (EUR 14,690,000.-), divided into five hundred thousand (500,000) shares having a par value of twenty-nine euros and thirty-eight cents (EUR 29.38) each.

The Board of Directors of the Company is authorized and instructed to render effective such increase of the capital, in whole or in part from time to time, subject to confirmation of this authorization by a general meeting of shareholders within a period expiring on the fifth anniversary of the publication of the deed dated December 29, 2004 in the «Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations» for any authorized shares which have not yet been subscribed and which the Board of Directors has not agreed upon to any subscription at that time; the Board shall decide to issue shares representing such whole or partial increase of the capital and shall accept subscriptions for such shares.

The Board is hereby authorized and instructed to determine the conditions attaching to any subscription, or it may from time to time resolve to effect such whole or partial increase upon the conversion of any net profit of the Company into capital and the attribution of fully-paid shares to shareholders in lieu of dividends.

Each time the Board of Directors shall so act to render effective the increase of capital, as authorized, Article three of the Articles of Incorporation should be amended so as to reflect the result of such action; the Board should take or authorize any person to take any necessary steps for the purpose of obtaining execution and publication of such amendment.

In connection with this authorization to increase the capital and in compliance with the article 32-3 (5) of the Law on commercial companies, the Board of Directors of the Company is authorized to waive or to limit any preferential subscription rights of the existing shareholders for the same period of five years.

The Board may in particular float convertible or non-convertible bonded loans, by way of issue of bearer or registered bonds, with any denomination whatsoever and payable in any currency whatsoever, being understood that any issue of convertible bonds may only be effected within the limits of the authorised capital.

The Board of Directors will determine the nature, price, rate of interest, issue and repayment conditions as well as any other conditions in relation thereto.

A register of the registered bonds will be kept at the registered office of the Company.»

*Capital tax*

Since the present contribution in kind consists of the full ownership of at least 65% of the corporate capital of TECNIGOLD GROUP S.p.A., a company incorporated in the European Union, the Company refers to article 4-2 of the law of December 29, 1971 which provides for capital tax exemption.

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at twelve ten.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, said persons signed with Us the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de GOLDEN BRIDGE HOLDING S.A., R.C.S. Luxembourg B 47.405, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 22 avril 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 321 du 2 septembre 1994.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire, en date du 22 avril 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 443 du 13 août 1997.

La séance est ouverte à midi sous la présidence de Madame Geneviève Blauen, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Stéphanie Spinelli, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

L'assemblée élit comme scrutatrice Mademoiselle Anne-Marie Charlier, corporate executive, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cent (100) actions d'une valeur nominale de dix mille francs suisses (CHF 10.000,-) chacune constituant l'intégralité du capital social d'un million de francs suisses (CHF 1.000.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les actionnaires représentés ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires tous représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de la dénomination sociale en GOLDEN BRIDGE S.A.
2. Modification subséquente des articles 1<sup>er</sup> et 15 des statuts.
3. Suppression de la valeur nominale des actions.
4. Changement de la devise d'expression du capital social de CHF en EUR au cours de change de 1,- CHF / 0,66181388 EUR avec effet à partir du 31 octobre 2004.
5. Augmentation du capital de la Société à concurrence d'un montant de EUR 2.276.186,12 pour le porter à EUR 2.938.000,- ensemble avec une prime d'émission de EUR 5.926.687,48.  
Souscription et libération par apport en nature.
6. Fixation de la valeur nominale des actions à EUR 29,38 et augmentation correspondante du nombre d'actions.
7. Réintroduction d'un capital autorisé de EUR 14.960.000,- représenté par 500.000 actions d'une valeur nominale de EUR 29,38 chacune.
8. Modification subséquente de l'article 3 des statuts.
9. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### Première résolution

La dénomination sociale de la Société est changée de GOLDEN BRIDGE S.A. HOLDING S.A. en GOLDEN BRIDGE S.A.

En conséquence l'article 1<sup>er</sup>, alinéa 1<sup>er</sup> et l'article 15 des statuts de la Société sont modifiés pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>. Alinéa 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de GOLDEN BRIDGE S.A.»

«**Art. 15.** La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### Deuxième résolution

La valeur nominale des actions est supprimée et la devise d'expression du capital social est changée de CHF en EUR au cours de change de 1,- CHF / 0,66181388 EUR avec effet à partir du 31 octobre 2004, de sorte que ledit capital social est fixé à EUR 661.813,88 représenté par 100 actions sans désignation de valeur nominale.

### Troisième résolution

Le capital social est augmenté à concurrence d'un montant de EUR 2.276.186,12 pour le porter de son montant actuel de EUR 661.813,88 à EUR 2.938.000,- par la création et l'émission de 344 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Ces actions nouvelles ont été entièrement souscrites par Monsieur Francesco Piotto, entrepreneur industriel, demeurant au 36, Via Molini, I-31030 Borso del Grappa (TV),  
ici représenté par Madame Geneviève Blauen, préqualifiée,  
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 décembre 2004.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Ces actions nouvelles ont été émises en contrepartie d'un apport en nature constitué par 65.000 actions en pleine propriété et 8.416 actions en usufruit d'une valeur nominale de 51,65 chacune, représentant 65% respectivement 8,416% des actions de la société TECNIGOLD GROUP S.p.A., avec siège social au 36, Via Molini, I-31030 Borso del Grappa (TV), ayant un capital social de EUR 5.165.000,- divisé en 100.000 actions d'une valeur nominale de EUR 51,65 chacune.

La réalité de la souscription a été prouvée au notaire instrumentaire par des justificatifs.

La valeur totale du présent apport en nature qui s'élève à EUR 8.202.873,60 est affectée pour EUR 2.276.186,12 au capital social de la Société et pour EUR 5.926.687,48 au compte de prime d'émission.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1(5) de la loi modifiée du 10 août 1915, l'apport en nature ci-dessus décrit a fait l'objet d'un rapport établi le 27 décembre 2004 par Monsieur Marco Ries, réviseur d'entreprises à Luxembourg, lequel rapport, après signature ne varietur par les comparantes et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

Ledit rapport a les conclusions suivantes:

#### «Conclusion

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au montant à mettre à la disposition de la Société aux fins d'augmenter son capital social pour un montant de 2.276.186,12 EUR avec une prime d'émission de 5.926.687,48 EUR.»

### Quatrième résolution

La valeur nominale des actions est fixée à EUR 29,38 et en conséquence le nombre des actions est augmenté de 444 à 100.000.

Le conseil d'administration est chargé de répartir ces 100.000 actions entre les actionnaires actuels au prorata de leur participation dans la Société.

### Cinquième résolution

Il est décidé de réintroduire un capital autorisé de EUR 14.960.000,- représenté par 500.000 actions d'une valeur nominale de EUR 29,38 chacune et d'autoriser le conseil d'administration à émettre des actions supplémentaires dans le cadre du capital autorisé pour une période de cinq ans à partir de la date de publication du présent acte au Mémorial.

### Sixième résolution

En conséquence des quatre résolutions qui précèdent, l'article 3 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à deux millions neuf cent trente-huit euros (EUR 2.938.000,-), divisé en cent mille (100.000) actions d'une valeur nominale de vingt-neuf euros et trente-huit cents (EUR 29,38) chacune.

Le capital autorisé de la Société est établi à quatorze millions six cent quatre-vingt-dix mille euros (EUR 14.960.000), divisé en cinq cent mille (500.000) actions d'une valeur nominale de vingt-neuf euros et trente-huit cents (EUR 29,38) chacune.

Le Conseil d'Administration de la Société est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital en une fois ou en tranches périodiques, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une Assemblée Générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 29 décembre 2004 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite, et pour laquelle il n'existerait pas à cette date d'engagement de la part du Conseil d'Administration en vue de la souscription; le Conseil d'Administration décidera l'émission des actions représentant cette augmentation entière ou partielle et acceptera les souscriptions afférentes.

Le Conseil est également autorisé et chargé de fixer les conditions de toute souscription ou décidera l'émission d'actions représentant tout ou partie de cette augmentation au moyen de la conversion du bénéfice net en capital et l'attribution périodique aux actionnaires d'actions entièrement libérées au lieu de dividendes.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée par le Conseil d'Administration dans le cadre du capital autorisé, l'article trois des statuts se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée et publiée par le Conseil d'Administration ou par toute personne désignée par le Conseil à cette fin.

En relation avec cette autorisation d'augmenter le capital social et conformément à l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à suspendre ou à limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants pour la même période de cinq ans.

De même, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires, convertibles ou non, sous forme d'obligations au porteur ou nominatives, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie

que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le Conseil d'Administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement de l'emprunt obligataire et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.»

*Droit d'apport*

Etant donné que le présent apport en nature consiste en la pleine propriété d'au moins 65% du capital de TECNIGOLD GROUP S.p.A. GmbH, une société constituée dans l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit une exemption du droit d'enregistrement.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à midi dix.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci ont signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: G. Blauen, S. Spinelli, A.-M. Carlier, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, vol. 146S, fol. 64, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

A. Schwachtgen.

(010283.3/230/272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

**GOLDEN BRIDGE S.A., Société Anonyme.  
(anc. GOLDEN BRIDGE HOLDING S.A.).**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 47.405.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1859 du 29 décembre 2004 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(010286.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

**LUXEMBOURG (SYLVESTER), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GPB 80.300.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 84.707.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA05170, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

Signature.

(008290.3/280/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

**AMETIS DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 88.907.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale ordinaire de notre société tenue en date du 5 janvier 2005 que:  
- suite à la démission de Mme Christine Michel de ses fonctions d'administrateur, a été nommée administrateur en remplacement Mme Nelly Noël, demeurant à L-2440 Luxembourg, 121, rue de Rollingergrund.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.

Pour extrait sincère et conforme

AMETIS DEVELOPMENT S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07258. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(010370.3/984/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

**DRAGON HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 105.742.

**STATUTES**

In the year two thousand four, on the twenty-third of December.

Before the undersigned Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared:

WISLEY S.A., having its registered office in L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 57.649 here represented by Mr Alain Noullet, private employee, residing professionally in L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its hereabove stated capacities, has drawn up the following Articles of Incorporation of a limited liability company:

**Title I. Object, Duration, Name, Registered Office**

**Art. 1.** There is hereby established among the current owner of the shares and all those who may become partners in future, a Company with limited liability which shall be governed by law pertaining to such an entity as well as by present articles.

**Art. 2.** The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the Company may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to other companies or enterprises any support, loans, advances or guarantees, without having to respect the limits of the law of 31st July 1929.

The Company may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

**Art. 3.** The Company is established for an unlimited duration.

**Art. 4.** The Company is incorporated under the name of DRAGON HOLDING, S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of a general meeting of its partners. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

**Title II. Share Capital, Shares**

**Art. 6.** The Company's capital is fixed at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each. Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by agreement of a majority of partners representing three quarter of the capital at least.

The shares to subscribe shall be offered preferably to the existing partner, in proportion to their part in the capital represented by their shares.

**Art. 8.** Each share gives rights to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to its relationship with the number of shares in existence.

**Art. 9.** The Company will recognise only one holder per share. The joint holders have to appoint a sole representative towards the Company.

**Art. 10.** Shares can be freely transferred by the sole participant, as long as there is only one participant.

In case there is more than one participant, the Company's shares are freely transferable between partners. Inter vivos, they may only be disposed of the new partners following the passing of a resolution of the partners in general meeting, with a majority amounting to three quarters of the share capital according to the conditions foreseen in article 11. *Mortis causa* the same approval is required to transfer shares to new partners. This approval however is not required in case the parts are transferred either to ascendants, descendants or the surviving spouse.

**Art. 11.** The partner who wants to transfer all or part of his shares must inform the other partners by registered mail and indicate the number of parts which transfer is demanded, the names, first names, professions and residences of the proposed transferees.

Thereupon the other partners have a right of pre-emption for the redemption of the Shares which transfer was proposed. This right is exercised in proportion to the number of shares in possession of each partner. By not exercising, totally or partly, his right of pre-emption, a partner increases the other partner's rights.

Shares may never be divided: if the number of shares to transfer is not exactly proportional to the number of shares for which the right of pre-emption is exercised, the surplus is, in the absence of agreements, allocated by drawings. The partner who plans on exercising his right of pre-emption, must inform the other partners by registered mail in the two months following the letter informing him of the request for transfer, failing which he shall lose his right of pre-emption.

For the exercise of the right originating from the increase, partners will be entitled to an additional month starting at the expire of the two-months term granted to the partners for making public their intention about the exercise of their right of pre-emption.

The price payable for acquiring these shares shall be determined by mutual consent between assignor and assignee(s), failing agreement by a qualified accountant designated by mutual consent between assignor and assignee(s), in case of disagreement by an independent expert named at the request of the prosecuting part by the tribunal of commerce which has jurisdiction over the registered office of the Company.

The expert will report about the determination of the price during the month following his nomination. He will have access to all books and other documents of the Company which he shall deem essential to the execution of his mission.

**Art. 12.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of the partners will not bring the Company to an end.

**Art. 13.** Neither creditors nor heirs may for any reason seal assets or documents of the Company.

### **Title III. Management**

**Art. 14.** The Company is managed by one or several managers, not necessarily partners. In dealing with third parties, the manager(s) has (have) extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's object. The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of partners which fixes the term of their office. He (they) may be dismissed freely at any time.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the joint signature of any two managers.

**Art. 15.** The death or resignation of a manager, for any reason, does not bring the winding-up of the Company.

**Art. 16.** The manager or managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are simple authorised agents and are responsible only for the execution of their mandate.

**Art. 17.** Each partner may take part in collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each partner has as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 18.** Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

**Art. 19.** The Company's year begins on the first of January and ends on the thirty-first of December.

**Art. 20.** Each year on the thirty-first of December the books are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 21.** Five per cent of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be used free by the partners.

### **Title IV. Dissolution, liquidation**

**Art. 22.** In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the general meeting of partners which shall determine their powers and their compensation.

**Art. 23.** For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the partners refer to the existing laws.

#### *Subscription and Payment*

The shares have been subscribed as follows by:

WISLEY S.A., prenamed. ....	500 shares
Total shares: .....	500 shares

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

#### *Transitory provision*

The first financial year shall begin today and finish on 31st December 2005.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR).

#### *General meeting of partners*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entire subscribed capital represented as stated hereabove has passed the following resolutions:

- 1) ProServices MANAGEMENT, S.à.r.l., having its registered office in L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes is appointed manager of the Company for an undetermined period.
- 2) The Company is validly bound by the individual signature of the sole manager.
- 3) The Company shall have its registered office in L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person represented as stated hereabove, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the attorney in fact of the person appearing, acting in his hereabove stated capacities, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille quatre, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, soussigné.

A comparu:

WISLEY S.A., ayant son siège social à L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes ici représentée par Monsieur Alain Noullet, employé privé, demeurant professionnellement à L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration signée ne varietur par la comparante représentée comme dit ci-avant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### Titre I<sup>er</sup>. - Objet, durée, dénomination, siège

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre la comparante et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises tous concours, prêts, avances ou garanties, sans devoir rester dans les limites de la loi du 31 juillet 1929.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de DRAGON HOLDING, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou en tout autre pays.

### Titre II. - Capital social, parts sociales

**Art. 6.** Le capital est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital qui représentent leurs parts sociales.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 9.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la société par une seule et même personne.

**Art. 10.** Les parts sociales sont librement cessibles par l'unique associé, aussi longtemps qu'il y a uniquement un seul associé.

S'il y a plus d'un associé, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social dans le respect des conditions prévues à l'article 11. Les parts sociales ne peuvent

être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant le même agrément. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 11.** L'associé qui veut céder tout ou partie de ses parts sociales doit en informer les autres associés par lettre recommandée en indiquant le nombre des parts sociales dont la cession est demandée, les noms, prénoms, profession et domicile des cessionnaires proposés.

Les autres associés auront alors un droit de préemption pour le rachat des parts sociales dont la cession est proposée. Ce droit s'exerce proportionnellement au nombre de parts sociales possédées par chacun des associés. Le non-exercice, total ou partie, par un associé de son droit de préemption accroît celui des autres.

En aucun cas, les parts sociales ne pourront être fractionnées: si le nombre des parts sociales à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des parts sociales pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, les parts sociales en excédant sont, à défaut d'accord, attribuées par la voie du sort. L'associé qui entend exercer son droit de préemption doit en informer les autres associés par lettre recommandée dans les deux mois de la lettre l'avisant de la demande de cession, faute de quoi il est déchu de son droit de préemption.

Pour l'exercice de droits procédant de l'accroissement, les associés jouiront d'un délai supplémentaire d'un mois commençant à courir à l'expiration du délai de deux mois imparti aux associés pour faire connaître leur intention quant à l'exercice du droit de préemption.

Le prix payable pour l'acquisition de ces parts sociales sera déterminé de commun accord entre l'associé cédant et le ou les associé(s) acquéreur(s), et à défaut par un expert-comptable et fiscal désigné de commun accord par l'associé cédant et le ou les associé(s) acquéreur(s), et en cas de désaccord, par un expert indépendant nommé par le tribunal de commerce du ressort du siège social de la société à la requête de la partie la plus diligente.

L'expert rendra son rapport sur la détermination du prix dans le mois qui suit la date de sa nomination. L'expert aura accès à tous les livres et autres documents de la société qu'il jugera indispensables à la bonne exécution de sa mission.

**Art. 12.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la société.

**Art. 13.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

### Titre III. - Administration

**Art. 14.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat. Ils sont librement et à tout moment révocables.

La société n'est engagée en toutes circonstances, que par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature conjointe de deux gérants.

**Art. 15.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

**Art. 16.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 17.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 18.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

**Art. 19.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 20.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 21.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

### Titre IV. - Dissolution, Liquidation

**Art. 22.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 23.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### Souscription

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

WISLEY S.A., prénommée.....	500 parts
Total parts sociales:.....	500 parts

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces à un compte bancaire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2005.

*Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution est évalué à mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Et aussitôt l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) ProServices MANAGEMENT, S.à r.l. avec siège social à L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes est nommée gérante pour une durée indéterminée.

2) La société est engagée en toute circonstances par la signature individuelle du gérant unique.

3) La société aura son siège social à L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

Dont acte, passé à Senningerberg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante ès qualités qu'il agit, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Noullet, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2004, vol. 146S, fol. 47, case 6. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 janvier 2005.

*P. Bettingen.*

(010708.3/202/263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2005.

**EUROPEAN SHIPPING LINES S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 30.508.

*Clôture de liquidation*

Par jugement de 3 février 2005 le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers en son rapport oral, le liquidateur Maître Valérie Demeure, avocate à la Cour, demeurant à Luxembourg et le représentant du Ministère public en leurs conclusions, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de la liquidation de la société anonyme EUROPEAN SHIPPING LINES S.A. ayant eu son siège social au 15, rue Glesener, L-1631 Luxembourg et inscrite au registre de commerce et de sociétés sous le numéro B 30.508.

Il a mis les frais à la charge de la masse.

Pour extrait conforme

M<sup>e</sup> V. Demeure

*Le Liquidateur*

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB02077. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(038916.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2005.

**FUN INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 33.811.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06603, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

FUN INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature / Signature

*Administrateur / Administrateur*

(009433.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**NORTHSTAR INTERNATIONAL COMPANY S.A., Société Anonyme (in liquidation).**

Registered office: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheisheim.  
R. C. Luxembourg B 100.346.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand four, on the thirtieth of December.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of NORTHSTAR INTERNATIONAL COMPANY S.A. in liquidation, having its registered office at L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheisheim, incorporated by deed of Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg dated March 26th, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 932 dated September 18th, 2004.

An Extraordinary General Meeting of the shareholders held before us, on November 22nd, 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, resolved to dissolve and liquidate the company.

The same Extraordinary General Meeting appointed as liquidator, Mr Philippe Morales, attorney at law, residing at L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

An Extraordinary General Meeting of the shareholders held under private seal on December 22nd, 2004, took knowledge of the report of the liquidator, and appointed as auditor to the liquidation Mr Jean-Marie Boden, auditor, residing in Luxembourg.

The meeting was opened by Mr Philippe Morales, prenamed, being the chairman, who appoints as secretary Mr Hubert Janssen, jurist, residing in Torgny, Belgium. The meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. That all shareholders are present or represented and the number of shares held by each one of them are shown on the attendance list, signed by the office and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with the minute.

II. That the 15,500 (fifteen thousand five hundred) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the Meeting can validly deliberate upon the items enumerated on the agenda.

III. That the Meeting has the following agenda:

1. Report of the auditor to the liquidation on the accounts of the liquidation
2. Discharge to the liquidator, the auditor in charge of the liquidation, the directors and the statutory auditor
3. Decision of the closing of the liquidation
4. Decision on the deposit of the books and social documents

After deliberation, the following resolutions were unanimously taken:

*First resolution*

The Meeting approves the report of the auditor to the liquidation on the accounts of the liquidation.

*Second resolution*

The Meeting grants discharge to the liquidator, to the auditor of the liquidation and to the directors and the statutory auditor.

*Third resolution*

The Meeting pronounces the closing of the liquidation and states that the company has definitely ceased to exist.

*Fourth resolution*

The Meeting decides that the books and documents of the company shall be held for safekeeping for at least five years at the former registered office of the company in Luxembourg.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le trente décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Se réunit l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NORTHSTAR INTERNATIONAL COMPANY S.A. en liquidation, ayant son siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheisheim, constituée suivant acte reçu en date du 26 mars 2004 par devant Maître Jacques Delvaux, acte publié au Mémorial C., Recueil des Sociétés et des Associations numéro 932 du 18 septembre 2004.

Une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 22 novembre 2004, par devant le notaire instrumentant, non encore publiée au Mémorial C, décida la dissolution de la société et prononça sa mise en liquidation.

La même Assemblée générale extraordinaire désigna comme liquidateur Maître Philippe Morales, avocat, demeurant L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

Une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue sous seing privé en date du 22 décembre 2004 pris connaissance du rapport du liquidateur et désigna comme commissaire vérificateur à la liquidation Monsieur Jean-Marie Boden, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée est ouverte, sous la présidence de Maître Philippe Morales, prénommé.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau et le notaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

II. Qu'il résulte de cette liste de présence que les 15.500 (quinze mille cinq cents) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente Assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'Assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Rapport du commissaire vérificateur sur les comptes de la liquidation
2. Décharge au liquidateur, au commissaire vérificateur, aux administrateurs, et au commissaire aux comptes
3. Décision sur la clôture de la liquidation
4. Décision sur le dépôt des livres et documents sociaux

Après délibération, l'Assemblée générale a pris unanimement les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée après avoir pris connaissance du rapport du commissaire vérificateur à la liquidation, approuve son rapport sur les comptes de liquidation.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur, au commissaire vérificateur à la liquidation, aux administrateurs et au commissaire aux comptes en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

*Troisième résolution*

L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: P. Morales, H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 43, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

J. Elvinger.

(010737.3/211/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2005.

**INNOVATIVE SIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 83.320.

—  
EXTRAIT

En date du 13 janvier 2005, les associés ont pris les résolutions suivantes:

\* la démission de Mme Stéphanie Colson en tant que gérant est acceptée avec effet au 5 janvier 2005 et décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat;

\* M. Roeland Pels, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, a été nommé nouveau gérant avec effet au 5 janvier 2005.

Luxembourg, le 13 janvier 2005.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07556. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010392.3/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

22191

**KATRINEBERG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 78.936.

Le bilan au 30 avril 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06296, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2005.

Signature.

(009458.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**INNOVISION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 25.986.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise lors de la réunion du Conseil d'administration de la société tenue en date du 5 janvier 2005 que:

Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant 3, rue de La Chapelle L-1325 Luxembourg a été cooptée aux fonctions d'administrateur de la société en remplacement de Maître Philippe Morales démissionnaire.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06505. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(009352.3/317/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**EURO-LEPONT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 59.878.

*Extrait des résolutions adoptées en date du 3 janvier 2005, lors de l'Assemblée Générale de la société*

- La démission de Thierry Triboulot en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. Pascale Loewen, employée privée, demeurant à L-1882 Luxembourg a été nommé administrateur en son remplacement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour réquisition*

EURO-LEPONT S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07244. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(009409.3/717/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**PARTINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 44.189.

*Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 14 janvier 2005*

En date du 14 janvier 2005, le Conseil d'Administration a décidé:

d'accepter la démission de Monsieur Jean-Jacques Bensoussan en sa qualité d'administrateur et de coopter Monsieur Gilles Normand en tant qu'administrateur, et ce avec effet au 13 janvier 2005.

Luxembourg, le 14 janvier 2005.

*Pour extrait sincère et conforme*

*Le Conseil d'Administration*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04875. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(009474.3/1024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**LEPONT LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 11.803.

*Extrait des résolutions adoptées en date du 3 janvier 2005, lors de la réunion du Conseil d'Administration de la société*

- La démission de Thierry Triboulot en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a été coopté en son remplacement.

Cette cooptation sera soumise aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale.

Le Conseil d'Administration sera dorénavant composé comme suit:

- Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg,
- Marion Muller employée, demeurant professionnellement 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg,
- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LEPONT LUXEMBOURG HOLDING S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07245. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(009412.3/717/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**ARTUBEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 57.677.

*Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration du 4 janvier 2005*

Il résulte de deux lettres adressées à la société en date du 7 juillet 2004 que Monsieur Johan Verraest et Madame Karin Gyselinck ont démissionné de leurs postes d'Administrateurs.

Le Conseil d'Administration coopte, en remplacement de Monsieur Johan Verraest et Madame Karin Gyselinck, Monsieur Marc Seys et Anna Szlachta. Leurs mandats viendront à échéance au cours de l'Assemblée annuelle de 2010.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

ARTUBEL S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06369. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(009447.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**EUROPEAN MANAGEMENT & FINANCE, EMFI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 28.670.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2004, VALON S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg et KOFFOUR S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, ont été nommés Administrateurs en remplacement de Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, MM. Guy Baumann, Jean Bodoni et Guy Kettmann, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2007.

AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a été nommée Commissaire aux comptes en remplacement de Mme Myriam Spiroux-Jacoby également jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2007. De ce fait le nombre des Administrateurs a été réduit de quatre à trois.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

*Pour EUROPEAN MANAGEMENT & FINANCE, EMFI S.A. Société anonyme holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06363. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signature): D. Hartmann.*

(009667.5/1017/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**T.L.L. S.A., Société Anonyme,  
(anc. CRT INT: LOG: S.A.).**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle du Scheleck II.  
R. C. Luxembourg B 73.885.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06104, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour T.L.L. S.A.

Signature

(009484.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**LUXOR CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. du Scheleck II.  
R. C. Luxembourg B 71.329.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06101, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour LUXOR CONSULTING S.A.

Signature

(009485.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**FUN INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 33.811.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue anticipativement le 7 décembre 2004*

- La cooptation de Madame Françoise Dumont, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Marjorie Fever, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Fait à Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Certifié sincère et conforme

FUN INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06590. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009486.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**SANDBLUE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 79.518.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 4 mars 2003, M. Christoph Kossmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, a été appelé aux fonctions d'Administrateur, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2006.

AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a été nommée Commissaire aux comptes en remplacement de Mme Isabelle Arend, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2006.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour SANDBLUE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06364. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009671.3/1017/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**KOJAC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 80, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 19.379.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06639, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009497.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**I. L. C., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7243 Bereldange, 22-24, rue du X Octobre.  
R. C. Luxembourg B 82.974.

Le bilan au 31 mai 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06641, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009507.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**I. L. C., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7243 Bereldange, 22-24, rue du X Octobre.  
R. C. Luxembourg B 82.974.

Le bilan au 31 mai 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06643, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009512.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**IT CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1243 Luxembourg, 30, rue Felix de Blochausen.  
R. C. Luxembourg B 73.925.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06650, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009514.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**LADBROKE GROUP INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 58.744.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 20 décembre 2004*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004:

- Monsieur Gary Willis, finance director, demeurant 715, chaussée de Waterloo, B-1180 Bruxelles,
- Monsieur Barry Quinn, financial controller, demeurant 715, chaussée de Waterloo, B-1180 Bruxelles,
- Monsieur Alan Smith, General Manager, demeurant 10, avenue du Prieuré, B-1640 Rhode St. Genèse.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004:

- ERNST & YOUNG, société anonyme, 7, Parc d'Activité de Syrdalle, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05690. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009665.3/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**IMMO HOUSE PLANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 55.347.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06656, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009518.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**IMMO HOME PROJECT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 33.158.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06654, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009522.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**GOLDORAC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 80, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 19.440.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06662, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009531.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**GOLDORAC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 80, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 19.440.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06658, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009534.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**MATHEN INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 102.471.

*Extrait du contrat de vente et transfert de parts sociales daté du 20 décembre 2004*

Entre MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg et la société PALAMON CAPITAL PARTNERS, LLP, ayant son siège social au 3110 Fairview Park Drive, Suite 900, Falls Church, Virginia 22042, Etats-Unis.

La société MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. cède à PALAMON CAPITAL PARTNERS, LLP qui accepte 125 parts sociales, représentant 100% du capital social de la société MATHEN INVESTMENTS, S.à r.l., selon les conditions stipulées dans le contrat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA07088. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010453.3/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

---

**GLOBOTECH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8086 Bertrange, 78/B70, Cité am Wenkel.  
R. C. Luxembourg B 73.894.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06665, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009537.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**FIGARO COIFFURE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 74, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 15.250.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06670, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009538.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**ADNOVO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1337 Luxembourg, rue de la Cimenterie.  
R. C. Luxembourg B 70.198.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06673, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009540.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**AISCHENER STUFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8466 Eischen, 29, rue de l'Ecole.  
R. C. Luxembourg B 90.747.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06677, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009543.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**INSTITUT MARTINE GALIANO, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 29, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 79.208.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009577.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**EUROKOBUILD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5326 Contern, 22, rue Edmond Reuter, Z.A.E. Weiergewann.  
R. C. Luxembourg B 61.922.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA03989, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009585.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**LARK CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 62.604.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07146, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2004.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signatures

(009588.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**SANU HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 65.857.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06675, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2004.

*Pour le Gérant*

Signature / Signature

(009591.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**QUALITY INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 63.412.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06679, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2005.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signatures

(009592.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**DREI FLÜGEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 72.589.

## EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 18 janvier 2005 que:

L'Assemblée décide de réélire aux fonctions d'administrateurs de la société:

- Maître Charles Duro, avocat, demeurant 3, rue de la Chapelle L-1325 Luxembourg,
- Maître Lydie Lorang, avocat, demeurant 3, rue de la Chapelle L-1325 Luxembourg,
- Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant 3, rue de la Chapelle L-1325 Luxembourg.

L'Assemblée décide de réélire aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société:

- la société FIDUCIAIRE GRAND DUCALE S.A. ayant son siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

Les mandats des administrateurs et du Commissaire aux comptes prendront fin lors de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06501. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009353.3/317/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**TABALUX IMPORT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4243 Esch-sur-Alzette, 15, rue J.-P. Michels.  
R. C. Luxembourg B 89.713.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06618, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009596.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**RAY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4660 Differdange, 11-15, rue Michel Rodange.  
R. C. Luxembourg B 38.141.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06622, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009599.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**M.K. FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8086 Bertrange, 78/B70, Cité am Wenkel.  
R. C. Luxembourg B 83.740.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06624, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009601.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**MONTNOIR AND COMPANY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 80, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 17.667.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06630, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009613.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**PINK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 104.893.

*Décision de l'associé unique en date du 28 décembre 2004*

Monsieur Edward F. Glassmeyer, né le 14 septembre 1971 au New Jersey, Etats-Unis résidant au 26 Searles Road, Darien, CT 06820, Etats-Unis, a été nommé gérant de la société.

Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

Monsieur Edward F. Glassmeyer, Gérant

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

C. Speecke / K. van Baren

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA07069. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010459.3/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

**MONTNOIR AND COMPANY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 80, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 17.667.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06626, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009615.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**MONTNOIR OR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 80, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 25.224.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06632, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009617.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**ITER, S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 59.445.

Le bilan au 30 novembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06646, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009619.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**FILOMENA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 84.208.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06462, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2004.

Signature.

(009659.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**LAF S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6686 Merttert, 51, route de Wasserbillig.

R. C. Luxembourg B 21.192.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 30 décembre 2004 que:

- Monsieur François Winandy, Diplômé EDHEC, demeurant professionnellement au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

- Madame Mireille Gehlen, Licenciée en Administration des Affaires, demeurant professionnellement au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

- Monsieur Axel Haas, Administrateur, demeurant professionnellement au 7, Schloss Monaise, D-54294 Trèves.

Ont été réélus Administrateurs pour la durée d'une année jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003.

- Monsieur Rodolphe Gerbes, Licencié en Sciences Commerciales, demeurant professionnellement au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

A été réélu Commissaire aux comptes pour la même période.

Luxembourg, le 18 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, réf. LSO-BA05223. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009645.3/802/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**SEMERARO REAL ESTATES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 84.210.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06460, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2004.

Signature.

(009657.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**FONTOY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 75.623.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07147, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signatures

(009594.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**LADBROKE GROUP INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 58.744.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05689, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2004.

Signature.

(009662.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**E.P.X. HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 52.738.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg en date du 23 novembre 2004 que:

L'Assemblée a décidé de remplacer la société TRIUNE CONSULTING S.A. de son poste de commissaire aux comptes avec effet immédiat. Décharge lui est accordée.

L'Assemblée a décidé de nommer au poste de commissaire aux comptes en remplacement de la société TRIUNE CONSULTING S.A., la société STIMO CONSULTANCY, S.à r.l. ayant son siège social à L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Sauvage.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale statutaire de l'an 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 23 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA07128. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009865.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**EURA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 26.029.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06379, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

*Pour EURA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(009715.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**EURA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 26.029.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06380, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

*Pour EURA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(009717.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**EURA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 26.029.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06381, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

*Pour EURA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(009720.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**SUNCHASE EUROPE, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 64.570.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 25 novembre 2004*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2005:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2005:

- ERNST & YOUNG, société anonyme, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06468. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009672.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**SANDBLUE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 79.518.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06368, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

*Pour SANDBLUE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(009680.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**KPM INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 48.502.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06377, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

*Pour KPM INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(009705.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**KPM INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 48.502.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06378, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

*Pour KPM INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(009710.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**SCOTTISH FINANCIAL (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 94.600.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 janvier 2005.

J. Elvinger

*Notaire*

(009745.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**DALION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 15, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 11.875.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009881.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**FREIBURG CAPITAL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 74.389.

L'an deux mille cinq, le cinq janvier.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de FREIBURG CAPITAL DEVELOPMENT S.A., R. C. S. Luxembourg B 74.389, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 février 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 390 du 31 mai 2000.

La séance est ouverte à onze heures sous la présidence de Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, Maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trois cent dix (310) actions sans désignation de nominale constituant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les actionnaires représentés ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires tous représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 2.300.000,- pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- à EUR 2.331.000,- par la création et l'émission de 23.000 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

- Souscription et libération par apport en nature de 23% des actions dans le capital social de la société de droit italien COMELIT GROUP S.p.A.

2. Modification afférente de l'article 3, alinéa 1<sup>er</sup> des statuts.

3. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le capital social de la Société est augmenté à concurrence de EUR 2.300.000,- pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- à EUR 2.331.000,- par la création et l'émission de 23.000 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Ces 23.000 actions nouvelles ont été entièrement souscrites par Monsieur Giovanni Lazzari, directeur de société, demeurant au 5, Via Arturo Tosi, I-24023 Clusone (BG),

ici dûment représenté par Monsieur Pierre Schill, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Lugano, le 28 décembre 2004.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Ces mêmes actions nouvelles ont été libérées par un apport en nature consistant en 690.000 actions d'une valeur nominale de EUR 1,- chacune représentant 23% du capital social de la société de droit italien COMELIT GROUP S.p.A., ayant son siège social S. Lorenzo di Rovetta (BG), Via Don B. Arrigoni, 5, immatriculée auprès du Registre du Commerce de Bergamo sous le numéro C.F. 01546400167.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1(5) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'apport en nature ci-dessus décrit a fait l'objet d'un rapport établi le 4 janvier 2005 par la FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., réviseur d'entreprises à Luxembourg, lequel rapport, après signature ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

La valeur de l'apport en nature est constatée par ledit rapport dont les conclusions sont les suivantes:

*«Conclusion*

La valeur effective des 690.000 actions apportées de la société de droit italien COMELIT GROUP S.p.A. correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des 23.000 actions nouvelles de la société FREIBURG CAPITAL DEVELOPMENT S.A. à émettre en contrepartie, c'est-à-dire EUR 2.300.000,00.»

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'article 3, alinéa 1<sup>er</sup> des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3, alinéa 1<sup>er</sup>.** Le capital social est fixé à deux millions trois cent trente et un mille euros (EUR 2.331.000,-), représenté par vingt-trois mille trois cent dix (23.310) actions sans désignation de valeur nominale.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.  
Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Schill, F. Stolz-Page, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, vol. 146S, fol. 71, case 11. – Reçu 23.000 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

A. Schwachtgen.

(010313.3/230/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

### **FREIBURG CAPITAL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 74.389.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 10 du 5 janvier 2005 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(010314.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

### **ACOBEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 105.726.

#### STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-six janvier.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société anonyme VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 70.491, ici représentée par son administrateur-délégué:

Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

2.- La société anonyme EDIFAC S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 72.257, ici représentée par un de ses administrateurs, savoir:

Monsieur Jean Lambert, prénommé, avec pouvoir de signature individuelle.

Lesquelles comparantes, agissant ès dites qualités, ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

#### **Titre 1<sup>er</sup>.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de ACOBEL INTERNATIONAL S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant comme en matière de modification de statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société pourra également acheter, vendre, louer et gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (€ 31.000,-), représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix Euros (€ 10,-) par action.

Le capital autorisé est fixé à deux millions Euros (€ 2.000.000,-) représenté par deux cent mille (200.000) actions d'une valeur nominale de dix Euros (€ 10,-) par action.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

### **Titre II.- Administration, Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat, qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restants désignent un remplaçant temporaire. Dans ce cas l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de la première réunion suivante.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Il se réunit sur la convocation du président ou, à son défaut, de deux administrateurs.

En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonction est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par simple lettre, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

**Art. 8.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés par le président ou par deux administrateurs.

**Art. 9.** Le conseil d'administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et pour effectuer les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts est de la compétence du conseil d'administration.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière soit à des administrateurs, soit à des tierces personnes, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société, en observant les dispositions de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le Conseil peut également conférer tous mandats spéciaux, par procuration authentique ou sous signatures privées.

**Art. 11.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

### **Titre III.- Assemblées générales**

**Art. 13.** L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

**Art. 14.** L'assemblée générale statutaire se réunit au siège de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations, le premier mercredi du mois d'avril à 9.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée est reportée au premier jour ouvrable suivant.

Les assemblées générales, même l'assemblée annuelle, pourront se tenir en pays étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront souverainement appréciées par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration fixera les conditions requises pour prendre part aux assemblées générales.

**Art. 15.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

#### **Titre IV.- Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 17.** Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq pour cent à la formation ou à l'alimentation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent du capital nominal.

L'Assemblée Générale décide souverainement de l'affectation du solde.

Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale peut autoriser le Conseil d'Administration à payer les dividendes en toute autre monnaie que celle dans laquelle le bilan est dressé et à déterminer souverainement le taux de conversion du dividende dans la monnaie du paiement effectif.

Le conseil d'administration est autorisé à effectuer la distribution d'acomptes sur dividendes en observant les prescriptions légales alors en vigueur.

La société peut racheter ses propres titres moyennant ses réserves libres, en respectant les conditions prévues par la loi. Aussi longtemps que la société détient ces titres en portefeuille ils sont dépouillés de leur droit de vote et de leur droit aux dividendes.

#### **Titre V.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 18.** La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée Générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

##### *Disposition générale*

Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

##### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

##### *Souscription et libération*

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- La société anonyme VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 70.491, trois mille quatre-vingt-dix-huit actions. . . . .	3.098
2.- La société anonyme EDIFAC S.A., avec siège social à 1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 72.257, deux actions . . . . .	2
Total: trois mille cent actions. . . . .	3.100

Toutes ces actions ont été immédiatement et entièrement libérées par versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (€ 31.000,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

##### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

##### *Evaluation des Frais*

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ mille trois cents Euros (€ 1.300,-).

##### *Réunion en Assemblée générale*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, déclarent se réunir à l'instant en Assemblée Générale Extraordinaire et prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

- a) Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

b) Madame Caroline Folmer, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

c) La société anonyme EDIFAC S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 72.257.

2) Le nombre des commissaires est fixé à un:

Est nommée commissaire:

La société anonyme TRUSTAUDIT S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 73.125.

3) Le premier mandat des administrateurs et du commissaire expirera à l'assemblée générale de 2010.

4) Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

5) Le siège social est fixé à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Lambert, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 27 janvier 2005, vol. 358, fol. 56, case 12. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 28 janvier 2005.

H. Beck.

(010585.3/201/186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2005.

**SBS LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 110, rue Ermesinde.

R. C. Luxembourg B 97.620.

—

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 14 janvier 2005 que:

- est élue aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société, en remplacement de la société CDCM LUXEMBOURG, S.à r.l., démissionnaire:

- la société AACO, S.à r.l. ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06494. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009348.3/317/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**SCILLAS S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 125.000,-.**

Siège social: L-1363 Howald, 3B, rue du Couvent.

R. C. Luxembourg B 72.785.

—

*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 26 janvier 2005*

Est coopté comme membre du Conseil d'Administration avec effet immédiat Monsieur Mathis Prost, avocat, demeurant 55, rue Baden-Powell à L-1211 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Fonck

*Administrateur-délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2005, réf. LSO-BA07934. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010114.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

22208

**FAROS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5480 Wormeldange, 29, rue Principale.  
R. C. Luxembourg B 75.645.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA03969, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

*Pour le Conseil d'Administration*

C. Schmidt

*Mandataire*

(009583.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

---

**SWEETVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 52.253.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi *10 juin 2005* à 10.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01938/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**IMMOBILIERE ARGILE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 85.262.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le *20 juin 2005* à 16.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 18 avril 2005 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (01980/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PROSTAR S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 60.649.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *6 juin 2005* à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

I (02109/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**KANLIPE HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 33.102.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 20 juin 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 20 avril 2005 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (02042/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**BONONZO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 51.616.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le 6 juin 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02110/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**SOCIETE DE PARTICIPATIONS DORIGNY S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 39.223.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 6 juin 2005 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02111/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**FINANCIAL HOLDING HEBETO S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 25.161.

Messrs. Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on June 6, 2005 at 12.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2004
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

I (02113/795/14)

*The Board of Directors.*

22210

**EURO 3000 HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 75.622.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 6 juin 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers.

I (02112/795/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**AUGURI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 47.857.

Messrs. Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on June 7, 2005 at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2004
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Statutory Appointments
5. Miscellaneous

I (02114/795/15)

*The Board of Directors.*

**PRISPA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 31.196.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 7 juin 2005 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02116/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**NORDEA INVESTMENT MANAGEMENT FUND, SICAV,  
Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2220 Luxembourg-Findel, 672, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 69.260.

Notice is hereby given to the shareholders of NORDEA INVESTMENT MANAGEMENT FUND, SICAV that a

**SECOND EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

shall be held at the registered office of the Company, 672, rue de Neudorf, Findel, on 22 June 2005 at 14.00 local time, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Amendment to the heading of Article 24, Dissolution to be reworded as follows:  
«**Art. 24. Dissolution and Merger.**»

2. Amendment to Article 24 by insertion of a new paragraph 6 of the Articles of Incorporation to read as follows:  
«A Sub-Fund may be contributed to another Luxembourg SICAV organised under Part I of the law of March 30, 1988 or Part I of the law of December 20, 2002 relating to Collective Investment Undertakings by resolution of the Board of Directors when deemed appropriate in the best interest of the shareholders. In such event, notice will be given in writing to registered shareholders and will be published in the Mémorial and the Luxemburger Wort in the Grand Duchy of Luxembourg and in other newspapers circulating in jurisdictions in which the Company is registered as the Directors may determine. Each shareholder of the relevant Sub-Fund shall be given the possibility, within a period of one month as of the date of the publication, to request either the repurchase of its shares, free of any charges, or the exchange of its shares, free of any charges, against shares of a Sub-Fund not concerned by the merger. At the expiry of this 1 (one) month's period, any shareholder which did not request the repurchase or the exchange of its shares shall be bound by the decision relating to the merger. When a Sub-Fund is contributed to a sub-fund of another Luxembourg SICAV, the valuation of the Sub-Fund's assets shall be verified by the auditor of the Company who shall issue a written report at the time of the contribution.»
3. Amendment of the last paragraph of Article 24 of the Articles of Incorporation to read as follows:  
«The Company does not consider to merge any Sub-Fund with another Luxembourg «FCP» or with any foreign investment fund.»

The above mentioned decisions on the agenda of this second extraordinary general meeting did not obtain the required quorum of 50% of the shares issued and outstanding at the first extraordinary general meeting on 12 May 2005.

At the second extraordinary general meeting decisions may be approved without quorum and at a majority of two thirds of the shares present or represented at the meeting and voting.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at the meeting by proxy.

In order to vote at the second extraordinary general meeting, shareholders may be present in person or represented by a duly appointed proxy. Shareholders who cannot attend the meeting in person are invited to send a duly completed and signed proxy form to the address of the Company to arrive not later than 15 June 2005. Proxy forms can be obtained from the registered office of the Company.

Luxembourg, 19 May 2005.

I (02440/755/40)

*By order of the Board of Directors.*

**KOELNAG HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 22.269.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 8 juin 2005 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers.

I (02115/795/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**ILDIKO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 61.685.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 6 juin 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02117/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

22212

**BOLERO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 54.479.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 6 juin 2005 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nomination d'un Administrateur supplémentaire
5. Divers

I (02118/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**SEPARIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 83.270.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 7 juin 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

I (02119/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**ARKAS SELECTION, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered Office: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 87.543.

Shareholders are kindly convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of shareholders which will be held at 291, route d'Arlon, Luxembourg, on June 2, 2005 at 11.00 a.m. with the following agenda:

*Agenda:*

1. Reports of the Board of Directors and the Auditor.
2. Approval of the annual accounts as of December 31, 2004.
3. Decision on allocation of net profits.
4. Discharge of the Directors and of the Auditor in respect of the carrying out of their duties during the financial year ended December 31, 2004.
5. Election and Remuneration of the Board Members.
6. Appointment of the Auditor.
7. Miscellaneous.

*Notes*

The resolutions on the agenda of the Meeting do not require any quorum and are passed by majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the Meeting.

Holders of bearer shares may vote at the Meeting:

- in person by producing at the Meeting a certificate of deposit issued by the custodian bank, UBS (LUXEMBOURG) S.A. which will be issued to them against deposit of their share certificates. The share certificates must be deposited with UBS (LUXEMBOURG) S.A. at the latest on 30 May 2005.

- by proxy by completing the proxy form which will be made available to them against deposit of said shares certificates. The proxies must be sent to UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. and have to be in the possession of ARKAS SELECTION c/o UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. at the latest on 30 May 2005.

Share certificates so deposited will be retained until the day after the Meeting or any adjournment thereof will have been concluded.

I (02441/755/31)

*The Board of Directors.*

**BEROLUX HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 24.276.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 6 juin 2005 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire.
4. Divers.

I (02120/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**DIEDRE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 95.133.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 6 juin 2005 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2005.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Divers.

I (02238/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**CATAMA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 46.905.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 7 juin 2005 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02239/534/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**LUXCORP CHURCH HILL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 96.086.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

**STATUTORY GENERAL MEETING**

which is going to be held at the address of the registered office, on June 6, 2005 at 15.00 o'clock, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2004.
3. Discharge to the directors and the statutory auditor.
4. Miscellaneous.

I (02240/534/15)

*The Board of Directors.*

22214

**MISTY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 60.739.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 6 juin 2005 à 9.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02241/534/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**EVES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 24.657.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 7 juin 2005 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02242/534/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**WINDSAIL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 1, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 99.259.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, le 6 juin 2005 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (02243/534/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TRAFIM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 38.365.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 6 juin 2005 à 9.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02244/534/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**THE PRIVATE EQUITY COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 84.556.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 6 juin 2005 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02245/534/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FINGRUE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 85.205.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 6 juin 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02329/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**IDEAS INVESTMENT HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
H. R. Luxemburg B 12.935.

Die Aktieninhaber sind hiermit eingeladen, der vorzeitigen

**ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

die am 7. Juni 2005 um 11.30 Uhr am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung, stattfindet, beizuwohnen:

*Tagesordnung:*

1. Geschäftsbericht des Verwaltungsrats und Bericht des Kommissars
2. Billigung des Jahresabschlusses sowie der Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2004
3. Entlastung an Verwaltungsrat und Kommissar
4. Verschiedenes.

I (02330/795/14)

*Der Verwaltungsrat.*

---

**JURISFIDES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 21.972.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra anticipativement le 7 juin 2005 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

I (02331/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

22216

**LETZ INVEST, Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie-Adélaïde.  
R. C. Luxembourg B 101.962.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social, L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie-Adélaïde le 2 juin 2005 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2004;
3. Affectation du résultat;
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
5. Divers.

I (02326/1212/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**SOCIETE FINANCIERE D'OCTOBRE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 35.865.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi 10 juin 2005 à 10.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02385/755/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**SWEET PORT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 55.614.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 6 juin 2005 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004;
3. Décharge aux administrateurs et au réviseur d'entreprises;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

I (02247/788/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**ANA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 75.064.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 8 juin 2005 à 10.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2004,

- Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02448/755/19)

Le Conseil d'Administration.

**SOGIN, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 24.407.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 7 juin 2005 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02248/534/14)

Le Conseil d'Administration.

**FDF, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 72.929.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 6 juin 2005 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

I (02249/534/14)

Le Conseil d'Administration.

**ARTELUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 23.361.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 14 juin 2005 à 11.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire;
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire;
4. Affectation du résultat;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

I (02327/255/19)

Le Conseil d'Administration.

**WICKLA MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 65.942.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 7 juin 2005 à 14.00 heures, au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. Affectation du résultat;
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur;
6. Nominations statutaires;
7. Divers.

I (02328/000/19)

*Le Conseil d'Administration.*

**ULRIKA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 79.219.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi 10 juin 2005 à 10.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02384/755/19)

*Le Conseil d'Administration.*

**UPSILON INFORMATIQUE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8008 Strassen, 62, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 65.564.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi 27 mai 2005 à 11.00 heures, à la salle Amiperas du Centre Culturel Paul Barbé, 203, route d'Arlon, L-8011 Strassen pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
4. Affectation du résultat
5. Divers

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

II (02290/255/20)

*Le conseil d'administration.*

22219

**FRIGATE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 54.997.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le *6 juin 2005* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes,
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2004,
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

I (02246/788/16)

---

**BIOS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires qui aura lieu le *lundi, 20 juin 2005* à 11.00 heures au 2, rue du Fort Wallis à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire concernant les comptes au 31 décembre 2004.
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2004.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Pour prendre part à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur cinq jours francs au moins avant la date de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire au 2, rue du Fort Wallis à Luxembourg.

I (02449/000/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**EUROCONSORTIUM DE GESTION S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 53.359.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *27 mai 2005* à 15.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (01431/534/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**COSAFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 70.588.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *jeudi 9 juin 2005* à 10.30 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,

- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02447/755/18)

Le Conseil d'Administration.

---

**TEXTILPAR INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.  
R. C. Luxembourg B 44.367.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 27 mai 2005, à 14.00 heures, au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers.

II (02156/696/15)

Le Conseil d'Administration.

---

**YATAGAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 99.643.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 27 mai 2005 à 9.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nominations de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

II (02153/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**PHILOE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 99.642.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 27 mai 2005 à 9.30 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
6. Nominations de nouveaux Administrateurs.
7. Divers.

II (02150/1023/18)

Le Conseil d'Administration.

---

**I.V. INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 21.709.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 27 mai 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nominations de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

II (02152/1023/17)

*Le Conseil d'Administration.***STEEL INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 53.261.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui se tiendra le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2005 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02069/755/18)

*Le Conseil d'Administration.***TOURIST INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 40.784.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 27 mai 2005, à 10.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Divers.

II (02024/1023/15)

*Le Conseil d'Administration.***AVANCO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 62.611.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 27 mai 2005, à 15.45 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.

3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
6. Nominations de nouveaux Administrateurs.
7. Divers.

II (02023/1023/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**SMARTEN SOFTWARE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,  
(anc. GULL S.A.).**

Registered office: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 55.016.

As the Ordinary General Meeting convened for April 22, 2005 did not meet the minimum quorum required by the Law of August 10, 1915, the shareholders are requested to attend the

**SECOND ORDINARY GENERAL MEETING**

which will be held extraordinarily on *June 6, 2005* at 11.00 a.m. at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, to deliberate on the following agenda:

*Agenda:*

1. Presentation and approval of the Liquidator's Report
2. Appointment of an Auditor for the liquidation
3. Miscellaneous

This second Meeting will validly deliberate whatever the present part of the share capital may be, according to article 67 of the Law of August 10, 1915 on commercial companies.

II (02057/000/18)

*For the Board of Directors.*

**ZORDALYS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 96.821.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *27 mai 2005*, à 8.30 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
6. Nominations de nouveaux Administrateurs.
7. Divers.

II (02022/1023/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**ENOSIS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 78.226.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme ENOSIS HODLING S.A., sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi *27 mai 2005* à 13.00 heures, au siège social à Luxembourg 9, boulevard du Prince Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (02159/750/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**TEKFEN PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 34.715.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 31 mai 2005 à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'article 1 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:  
«Il est formé une société anonyme, sous la dénomination de TEKFEN PARTICIPATIONS S.A.»
2. Modification de l'objet social qui aura désormais la teneur suivante:«  
La société a pour objet social la souscription, la prise de participation, le financement et l'intérêt financier, sous quelque forme que ce soit, dans toute société, société de participation, de tout consortium ou groupement d'entreprises, luxembourgeois ou étrangers, ainsi que la gestion des fonds mis à sa disposition, le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ses participations. La société peut faire toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales et financières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social.»  
Modification afférente de l'article 4 des statuts en vue de l'adapter aux décisions prises.
3. Suppression de la valeur nominale de 1.000,- USD des actions composant le capital social
4. Réduction du capital social à concurrence de 595.511,28 USD, pour le ramener à 404.488,72 USD de par amortissement des pertes antérieures.
5. Augmentation du capital social à concurrence de 595.511,28 USD, par apport en numéraire, pour le porter de son montant actuel de 404.488,72 USD à 1.000.000,- USD.
6. Renonciation de l'actionnaire minoritaire à son droit préférentiel de souscription,
7. Souscription et libération en numéraire par l'actionnaire majoritaire,
8. Modifications afférentes de l'article 5 des statuts en vue de l'adapter aux décisions prises.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01932/755/29)

*Le Conseil d'Administration.*

**O.C.A. BETEILIGUNG A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 75.445.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 27 mai 2005, à 16.00 heures, au siège social de la société et qui aura pour

*Ordre du jour:*

- rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2004;
- affectation du résultat
- quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
- nominations statutaires
- divers

II (01495/2046/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**PARAX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1342 Luxembourg, 3, place Clairefontaine.

R. C. Luxembourg B 48.142.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 27 mai 2005 à 14.00 heures, au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (01439/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

22224

**AMC FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 97.777.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme AMC FINANCE S.A. sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi 27 mai 2005 à 10.00 heures, au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (02157/750/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**EMBRUN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 18.923.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi 31 mai 2005 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du conseil d'administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02068/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**CYO COMPANY OF YARNS OLCESE S.A., Société Anonyme Holding Milliardaire.**

Siège social: L-1958 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.  
R. C. Luxembourg B 49.805.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 27 mai 2005, à 15.30 heures, au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2002, 2003 et 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
6. Divers.

II (02155/696/17)

*Le Conseil d'Administration.*